

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **69 (1943)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

**Publicité :
TARIF DES ANNONCES**

Le millimètre

(larg. 47 mm.) 20 cts.

Tarif spécial pour fractions de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,
LAUSANNE
& Succursales.

SOMMAIRE : *L'Ecole d'ingénieurs et l'Ecole d'architecture de Lausanne*, par M. le professeur A. STUCKY, directeur. — *Gélinvité des sols et fondation des routes* (suite et fin), par R. RUCKLI, ingénieur à l'Inspectorat fédéral des travaux publics. — *Divers* : *A la Foire de Bâle*. — BIBLIOGRAPHIE. — COMMUNIQUÉ — SERVICE DE PLACEMENT.

L'Ecole d'ingénieurs et l'Ecole d'architecture de Lausanne.

Relevant ici-même récemment la portée des décisions prises par les autorités cantonales et communales, relatives à notre haute Ecole technique romande, nous avons annoncé la publication prochaine d'un exposé où seraient précisées les perspectives qui s'ouvrent dès lors à l'Ecole d'ingénieurs et à l'Ecole d'architecture de l'Université de Lausanne. Nous ne saurions mieux faire, pour donner suite à ce désir, que de reproduire la conférence que fit le 19 avril écoulé, M. le professeur A. Stucky, directeur de ces Ecoles, à l'Assemblée générale de l'Association des Intérêts de Lausanne (Réd.).

Par deux fois, au cours des huit derniers mois, le Grand Conseil prit à l'égard de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne des décisions de la plus haute importance et qui orienteront cette dernière dans des voies nouvelles. En septembre 1942, il décidait de fonder une Ecole d'architecture qui lui serait rattachée, et en février 1943, il accordait à l'Ecole d'ingénieurs les moyens qui lui permettront de s'installer enfin, comme l'exige le rang qu'elle a su conquérir parmi les Ecoles techniques supérieures de l'Europe. Ces deux décisions du corps législatif, précédées et suivies d'abondantes discussions, ont attiré l'attention sur notre Ecole et il n'est peut-être pas inutile aujourd'hui d'exposer en quelques mots ce qui s'y fait, quelles sont les perspectives d'avenir et de compléter ou corriger certaines opinions répandues dans le public.

Notre Ecole d'ingénieurs aura quatre-vingt-dix ans cette année. C'est une raison de plus de procéder à un « examen de conscience ». Pourquoi cette causerie a-t-elle été demandée précisément par l'Association des Intérêts de Lausanne ? Si l'Ecole est cantonale, les Autorités lausannoises, et tous ceux qui ont comme les Intérêts de Lausanne pour mission de défendre les intérêts de la Ville, savent bien quel rôle notre Ecole a déjà joué et quel facteur important elle doit encore devenir pour le développement de Lausanne.

Je remercie donc le Comité de m'avoir offert cette occasion d'exposer nos plans, et de répondre ainsi à des questions qui nous sont souvent posées.

* * *

J'ai été amené, il y a quelques semaines, à faire des recherches dans nos archives en vue de répondre à une question posée par une administration fédérale. Il s'agissait de savoir quand et en vertu de quelle décision, fut fondé le Laboratoire d'essai des matériaux de Lausanne. J'ai ainsi pu constater que cet institut, aujourd'hui si florissant et qui est devenu un instrument indispensable à l'industrie romande, a vu le jour et s'est développé quasi à l'insu des Autorités. On pourrait presque parler de « génération spontanée ». L'Ecole d'ingénieurs acquit en 1916 une première et modeste machine d'essai, puis une seconde, et peu à peu, grâce au dévouement et au savoir-faire des professeurs et sous la pression des industriels qui reconnurent bien vite les services que pourrait rendre un tel institut, celui-ci se développa, prit part aux